

Le 9 septembre 2011

‘Par dépôt électronique’

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3775-2011**
Demande d'approbation d'une entente globale de modulation

Chère consœur,

En lien avec l'avis publié sur internet, le GRAME confirme à la Régie qu'il entend participer au dossier cité en rubrique. Madame Nicole Moreau et madame Valentina Poch agiront au dossier à titre d'analyste, et le GRAME évaluera la possibilité de faire participer monsieur Michel Perrachon à titre de spécialiste.

Le GRAME compte notamment aborder la question de la réduction des achats de court terme, donc de réduction d'achats d'énergie en provenance de marchés à haute teneur en ressources énergétiques thermiques, ainsi que le fait que l'Entente semble favoriser une séparation du rôle sociétal du Distributeur par rapport à celui du Producteur.

Ainsi, le GRAME entend faire valoir sa position par le biais d'une preuve écrite, conformément à l'échéancier prévu à l'avis publié sur le site internet de la Régie.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Éric Fraser pour le Distributeur (par courriel)